

PROCES VERBAL de DEPOT des ACTES de SOCIETES

Greffier du Tribunal de commerce de Bar Le Duc
1 Rue François de Guise - 55000 - Bar Le Duc
Téléphone : 0329790939

Numéro du DEPOT : 2003.0305
Date du DEPOT : 29 Avril 2003

Ce dépôt concerne la société :

ST MIHIEL S.A
2 RUE DE LA MARSOUPE
55300 - SAINT MIHIEL

Forme juridique : Société Anonyme
R.C.S. : Bar Le Duc B 487220188
N° de gestion : 1972 B 018

Nous Greffier du Tribunal de Commerce de Bar Le Duc avons déposé à la date ci-dessus, au rang de nos minutes :

Acte(s) déposé(s) :

P.V. d'assemblée du 25 Novembre 1999

Objet du dépôt :

Modification du conseil d'administration

à Bar Le Duc le 13 Mai 2003
Le Greffier



Coût insertion Bodacc		Soit en Euro(s)
Emoluments :	39,16	5,97
I.N.P.I. :	38,70	5,90
Frais de poste :	0,00	0,00
Total H.T. :	39,16	5,97
T.V.A. :	7,68	1,17
Total T.T.C. :	85,54	13,04
Facture acquittée		

Déposant :
MR LOSSER YVES
16 BIS RUE DE SOUVILLE
55100 - VERDUN
Référence :

St.-Mihiel S.A.

Société de portefeuille au capital de 6.840.000 francs
Siège social : 2, rue de la Marsoupe à Saint-Mihiel (Meuse)
R.C.S. Bar-le-Duc B 487 220 188

**EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU JEUDI 25 NOVEMBRE 1999**

L'an mil neuf cent quatre-vingt dix neuf, et le jeudi vingt-cinq Novembre, à quatorze heures, les membres du conseil d'administration de la société ST.-MIHIEL S.A., au capital de six millions huit cent quarante mille francs, se sont réunis au siège social, à SAINT-MIHIEL (Meuse), rue de la Marsoupe n° 2, selon convocation du président-directeur général à l'adresse des administrateurs et - en recommandé avec a.r. - des commissaires aux comptes en date du 22 Octobre précédent.

.....

Il a été, entre autres Délibérations, adopté :

4ème DELIBERATION :

Le conseil d'administration, sur la proposition de son président, nomme en qualité de directeur général : Monsieur Patrick DUMEZ, administrateur de la société.

Laquelle a été adoptée à l'unanimité, M. Patrick DUMEZ se retirant du vote.

5ème DELIBERATION :

Le conseil d'administration nomme, sur la proposition de son président, en qualité de directeur général : Monsieur François DUMEZ, administrateur de la société.

Laquelle a été adoptée à l'unanimité, M. François DUMEZ se retirant du vote.

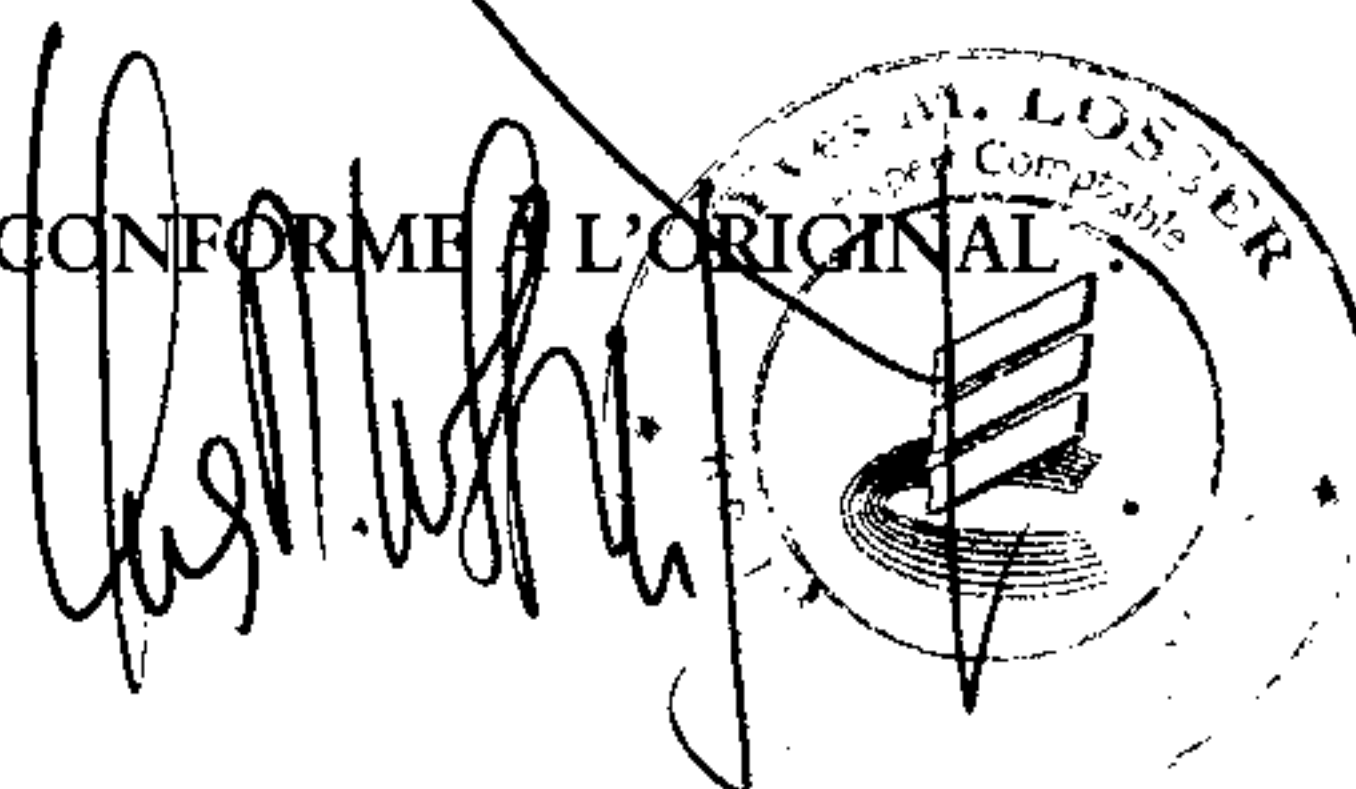
.....

7ème DELIBERATION :

Les pouvoirs les plus étendus sont conférés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifiés conformes des présentes aux fins d'accomplir les formalités de publicité requises par les textes en vigueur ou se prévaloir des présentes à toutes fins.

Laquelle a été adoptée à l'unanimité.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

The block contains a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Patrick Dumez'. To the right of the signature is a circular stamp. The text around the perimeter of the stamp reads 'AL. LOSTER' at the top and 'Comptable' at the bottom. In the center of the stamp is a stylized graphic element resembling a stylized 'E' or a set of horizontal bars.